

Les bottes de sécurité

[Accueil](#) / [BBI](#) / [Produits](#) / [Chaussures de sécurité](#)

Le confort prend le pas

Évalué traditionnellement aux alentours d'un million de paires par an, le marché de la botte de sécurité cherche à sortir du champ des conditions climatiques et du port temporaire dans lequel les professionnels cantonnent souvent ce chaussant. Les évolutions valorisent donc la notion de confort, associant légèreté, étanchéité parfaite, respirabilité et confort à la marche. Le but est que la botte soit considérée comme un véritable outil de travail.

La botte de sécurité correspond à un vrai besoin » clament les fournisseurs présents sur ce marché, confrontés au faible intérêt suscité par ce chaussant aux yeux des professionnels. Tout en assurant la protection du pied conformément aux normes en vigueur (EN 20348), le but premier de la botte est effectivement de protéger l'utilisateur contre l'humidité, les éclaboussures et autres projections, qu'il s'agisse d'eau, de boue mais aussi de produits acides, corrosifs ou organiques (sel, sang, huiles, graisses...).

En matière d'usage professionnel comme chez le commun des mortels, une botte se distingue donc d'une chaussure par la hauteur de sa tige. Elle enferme le pied et la jambe jusqu'à une hauteur qui dépend de l'utilisation finale : mollet, jusqu'au genou ou jusqu'au haut de la cuisse. Ainsi, dûment chaussé d'une botte, l'artisan du BTP ou l'agriculteur ne risque pas de voir son chaussant envahi par la boue dans laquelle il marche.

En revanche, la botte de sécurité n'est pas spécialement vouée à protéger le pied contre froid, même si des modèles exerçant cette fonction existent sur le marché. Pour se préserver uniquement du froid, les utilisateurs préfèrent souvent utiliser des chaussures, perçues moins lourdes et moins imposantes.

Des ventes sous la pluie

Du fait de son effet enveloppant depuis le pied jusque sur une bonne partie de la jambe, le port de la botte est souvent ressenti comme contraignant. A l'exception de certaines industries comme l'agroalimentaire où les salariés sont confrontés régulièrement aux lavages à grande eau des ateliers dans lesquels ils travaillent et sont équipés d'une botte à longueur de journée, ce chaussant est très souvent utilisé temporairement, d'où dans de nombreux cas, un manque d'anticipation.

Autrement dit, dès qu'il pleut, les commandes affluent. Forcément, vu la vitalité actuelle de la courbe pluviométrique, le bilan automnal en terme de volumes est plutôt bon. Globalement, les ventes sont concentrées essentiellement sur la période de septembre à mars, c'est-à-dire la période où le travailleur, notamment celui qui œuvre à l'extérieur, est susceptible de subir une humidité excessive. Évidemment, ce caractère saisonnier s'estompe en ce qui concerne l'industrie agroalimentaire.

Trop grosse, trop lourde

Si les spécialistes en EPI prévoient souvent cette montée en puissance des équipements avec la rentrée de septembre, ce n'est pas toujours le cas pour les autres réseaux de distribution aux professionnels. La botte se heurte, il est vrai, à un handicap majeur : son volume, à décliner dans une dizaine de pointures. Et comme nombre de distributeurs conçoivent cet article comme un équipement saisonnier, peu d'entre eux se sentent motivés pour le stocker, se contentant d'un stock tampon sur les principales rotations ou alors concentré sur une gamme bien définie.

Le reste des ventes s'effectue sur commande, en espérant que l'utilisateur n'en a pas un besoin urgent et qu'il a donc été suffisamment raisonnable pour anticiper son achat. C'est sur ce point que les fabricants français tirent leur épingle du jeu, jouant de leur proximité géographique pour faire valoir leur réactivité et leur capacité à répondre rapidement à une demande précise, en moins de trois semaines pour certains. Néanmoins, les autres fabricants ne sont pas très loin. Le côté pondéreux et volumineux de la botte restreint le champ d'approvisionnement de ce produit à l'Europe (Italie, Espagne, pays de l'Est), voire à l'Afrique du Nord. A raison de six paires par carton, les containers transporteraient du poids mais surtout beaucoup de vide !

Différents comportements d'achat

En fait, les comportements d'achats diffèrent en fonction de la cible. Les services achat des industriels de la pétrochimie et de l'agroalimentaire (chambres froides, abattoirs, laiteries, brasseries, criées de fruits et légumes...) et du BTP (voiries, entretien d'égouts...) dont les salariés portent en permanence des bottes commandent ce produit indispensable, sans se soucier de la saisonnalité et des conditions climatiques.

Comme cet équipement est porté à longueur d'année, ils tendent de plus en plus à privilégier la qualité et le confort d'utilisation au détriment des prix, sauf en ce qui concerne le personnel intérimaire dont les bottes ne durent guère jamais plus longtemps que la mission.

Dans les petites PME du secteur bâtiment, où le chef d'entreprise achète pour lui-même et pour ses salariés, la réactivité n'est pas toujours de mise même avec la perspective prévisible de la saison des pluies. Lorsque ces derniers ont besoin de bottes, c'est souvent pour tout de suite, ce qui les incite à opter pour le modèle que le distributeur a en stock. Cette attitude ne leur permet pas toujours d'opter pour des modèles de qualité et de confort d'autant que nombre d'artisans du bâtiment travaillant à l'extérieur conservent leur paire de bottes dans la camionnette pour le cas où ils en auraient besoin.

Plusieurs choix de PVC

La qualité et le confort d'utilisation d'une botte sont surtout liées aux différents matériaux qui la composent. Environ 90% des volumes du marché professionnel (hors cuir) concernent le PVC qui offre une grande amplitude de qualité. Si le PVC fait le bonheur des offres premiers prix, il existe également sur le marché des PVC de haute qualité issus de plastiques non recyclés comme le privilégie par exemple le fabricant français Netco Safety.

La différence se retrouve notamment au niveau de la souplesse de la botte, de sa flexibilité, une différence facilement observable dans le point de vente. Une botte en PVC d'entrée de gamme est extrêmement rigide à cause notamment des durcisseurs qui entrent dans sa composition, ce qui nuit au confort d'utilisation.

Le caoutchouc, valeur hexagonale

De son côté, la botte en caoutchouc est de nos jours très peu utilisée dans l'univers professionnel.

Néanmoins, sous l'influence des marques hexagonales emblématiques, comme Le Chameau ou Aigle, ce matériau conserve une vraie notoriété dans le secteur grand public et dans le secteur agricole. Dans l'univers professionnel, on le retrouve toutefois avec un fabricant comme Etche, le caoutchouc étant réputé pour sa résistance aux attaques chimiques. Néanmoins, la botte en caoutchouc est considérée comme une spécificité hexagonale, les autres principaux marchés européens privilégiant la botte en polyuréthane (PU).

Le PU, des atouts encore méconnus

En France, la botte en PU semble cependant représenter la valeur montante. Elle représenterait environ 5 à 10% des volumes actuels. D'ailleurs, certains fabricants ne s'y trompent pas, à l'instar de Baudou qui vient d'investir dans son unité pour produire localement des bottes en PU.

Ce matériau cumule effectivement les atouts. Si son prix de vente est trois fois plus élevé qu'une botte en PVC même haut de gamme, il reste mieux placé que le caoutchouc. Surtout, il gagne sur ses concurrents en termes de légèreté (jusqu'à 40% plus léger qu'une botte en PVC ou en caoutchouc), de résistance aux attaques chimiques et de protection contre le froid. Naturellement thermo-isolant (jusqu'à -30°C), ce matériau est notamment très séduisant pour les salariés de l'agro-alimentaire officiant dans les chambres froides. Et pendant l'été, il évite les transpirations excessives, critère non négligeable pour un chaussant à tige haute. Par ailleurs, son poids plume le rend confortable à porter même pendant plusieurs heures d'affilée. Dans le secteur agro-alimentaire, le poids du PU dans les ventes semble d'ailleurs plus important que sur la moyenne du marché professionnel de la botte, avec un taux d'environ 20%.

Le PU présente également une excellente adhérence au sol et une durée de vie plus importante que les bottes en PVC.

Le cuir concurrencé

Ces propriétés de la botte en PU lui permettent même de concurrencer la botte en cuir (avec ou sans lacets), qui reste une valeur sûre sur les chantiers, notamment les bottes en cuir fourrées. D'ailleurs, pour proposer une alternative à l'artisan, les fabricants de bottes en caoutchouc et polymères proposent également des modèles fourrés. Néanmoins, malgré les traitements imperméabilisants dont elle fait l'objet, la botte en cuir n'a sans doute pas les mêmes performances d'étanchéité qu'une botte en PU ou en PVC.

Sécurité

Si les bottes de sécurité répondent à la norme EN 20345 relative à la protection des pieds dans un milieu de travail, qui impose notamment une coque de protection (capable de résister à une force de 200 joules) contre l'écrasement du pied et une semelle antiperforation, les bottes de classe II (produits tout caoutchouc entièrement vulcanisés ou tout polymère entièrement moulés) n'obéissent pas aux mêmes caractéristiques définissant l'usage du chaussant de classe I (cuir). Ainsi, les bottes de classe II peuvent afficher les caractéristiques S4 et S5 alors que les catégories S1, S2, S3 sont réservées aux modèles en cuir.

Néanmoins, la botte étant souvent considérée comme un produit temporaire et très soumise au facteur prix, la plupart des embouts et semelles antiperforation proposés sur le marché sont en acier, le professionnel n'étant pas toujours prêt à faire face au surcoût généré par un embout composite, sauf bien entendu s'il est soumis à des contraintes en terme d'a-magnétisme. Les protections composites sont alors souvent disponibles à la commande même si sur les produits à plus forte valeur ajoutée comme les bottes en PU, les embouts composite commencent à être

disponibles en série, permettant aussi à cet équipement d'être en phase avec ses caractéristiques de confort et de légèreté.

Confort et design

Œuvrant pour que la botte soit reconnue comme un outil de travail comme un autre, contribuant à améliorer les conditions de celui qui les porte, et par conséquent, à assurer, outre sa sécurité, la qualité de son travail et sa productivité, les fabricants cherchent à faire évoluer les habitudes en réfléchissant de plus en plus sur les aspects dévolus au confort. Cette notion joue d'autant plus que, comme nous l'avons déjà dit, une botte est dotée d'une tige haute et est portée toute la journée. Plus encore qu'une chaussure, elle peut se révéler inconfortable, d'autant que son maintien au pied ne se régule pas à l'aide d'un lacet. Étant donné sa forme, la botte doit faire ainsi l'objet d'une réflexion spécifique même si certains éléments de confort sont déjà utilisés sur les chaussures de sécurité.

Au-delà des absorbeurs de chocs intégrés ou encore des ergots de déchaussage, apparaissent donc par exemple des soufflets sur le coup de pied pour faciliter la marche et surtout des systèmes destinés à faciliter la ventilation comme par exemple une structure du pied en nid d'abeille au niveau de la voute plantaire pour faciliter la circulation d'air sous le pied complétée par une cheminée d'aération tout au long de la tige qui limite ainsi la transpiration.

Un autre matériau, le néoprène, fait son entrée sur le marché. Les bottes en PVC, PU ou caoutchouc peuvent ainsi être doublées en néoprène, ce qui renforce l'isolation du chaussant en empêchant la chaleur de se dissiper. Chez le Suédois Blaklader qui vient de lancer deux modèles néoprène, dont un répondant aux normes de sécurité, ce matériau multicouches permet aussi d'assurer la respirabilité du pied et de la jambe. Autrement dit, le pied est au chaud et au sec en toute circonstance, en tenant compte d'une plage de températures d'utilisation allant de -35°C à +10°C. Comme quoi la botte peut être portée pratiquement en toute saison. Le néoprène améliore également le confort de la botte, offrant une étanchéité parfaite et une sorte d'effet seconde peau, apportant de la souplesse au niveau de la marche et évitant par exemple de blesser le porteur par le rebord frottant sur le haut du mollet.

Haute en couleur

Autre valeur montante, la notion de design, qui passe bien souvent par la couleur. Le bleu devient ainsi une vraie couleur alternative au blanc couramment utilisé dans l'industrie, de surcroît moins salissant. Sur les chantiers, le orange et le jaune tendent à se développer.

En jouant sur une palette de tonalités, l'entreprise peut également jouer en fonction des zones de production. Certains fabricants sont ainsi en mesure d'offrir une vraie flexibilité de production et répondre ainsi aux demandes colorielles les plus personnelles.

De même, les femmes réclament de plus en plus de bottes à leur pied. Première étape, les moules se déclinent aujourd'hui en petites pointures. Seconde étape déjà en vigueur chez certains fabricants, les moules sont conçus pour être au plus proches de la morphologie du pied féminin.

Ces évolutions techniques visent à en finir avec cette idée trop répandue, qu'une botte, moins on la porte, mieux c'est. Le but est évidemment de sortir ce marché de sa stagnation et des bas prix en lui donnant une vraie valeur ajoutée. Peut-être alors en finirons-nous avec ce chiffre de 800 000 à un million de paires de bottes vendues annuellement (soit un chaussant sur cinq), qui court sur le marché depuis trop longtemps.

La norme EN 20345

Les bottes de sécurité à usage professionnel sont régies principalement par la norme En 20345 (embout résistant à un choc d'une énergie de 200 Joules et un écrasement de 15 kN) à laquelle s'ajoutent différentes catégories de protection reprenant les différents risques encourus.

- EN20345 S1 : chaussures en cuir, avec embout en acier (200 J), antistatique, talons fermés, avec amortissement des chocs au niveau des talons. - EN20345 S2 ou S4 : chaussures en cuir (S2) ou bottes en caoutchouc et polymères (S4) avec embout en acier (200J), antistatique, talons fermés, avec amortissement des chocs au niveau des talons. Le cuir est étanche pendant au moins 60 minutes. - EN20345 S3 ou S5 : chaussures en cuir (S3) ou bottes en caoutchouc polymères (S5) avec embout en acier (200J), antistatique, talons fermés, avec amortissement des chocs au niveau des talons, le cuir est étanche pendant au moins 60 minutes, semelle anti-perforation, semelle à crampon, semelle d'usure profilées.

Des éléments optionnels peuvent être ajoutés :

A Chaussure Antistatique

CI Semelle isolante contre le froid

CR Tige résistante à la coupure

E Absorption d'énergie au talon

FO Résistance de la semelle aux hydrocarbures

HI Semelle isolante contre la chaleur de contact

P Résistance de la semelle à la perforation

WRU Résistance de la tige à la pénétration d'eau

HRO Résistance à la chaleur par contact

SRA Adhérence sur carreaux céramiques

SRB Adhérence sur sol métallique

SRC Adhérence sur carreaux céramiques et sur sol métallique.